

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**FINANCES -
Autorisation du Président
à engager, liquider et
mandater les dépenses
d'investissement de
l'exercice 2020 - Budget
annexe Eau Potable.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
10/12/19

Date d'affichage :
10/12/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 71

Nombre de Conseillers
votant : 71

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 16 DÉCEMBRE 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZETCZAK, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Claude VASSET, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Monique BRY, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamilia MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Monsieur Patrick JULIEN suppléant de Mme Danielle LANCO, M. Emmanuel BRICOUT suppléant de M. Damien NICOLAS, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Roland RENARD, M. Jean-Michel BERTONNET représenté(e) par M. Christian MOIRET, M. Gilles GILLET représenté(e) par M. Michel BONO, M. Alain RACHESBOEUF représenté(e) par M. Philippe LEMOINE, M. Jean-Marc BERTRAND représenté(e) par M. Roland MORTELLI, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Paul GIRONDE, Mme Anne CARDON, M. Vincent SAVELLI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Christine LEDORAY

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L1612.-1,

Considérant qu'il convient d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif 2020.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2020 avant le vote du budget dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, comme suit.

Chapitre – Libellé nature	Crédits ouverts en 2019 (BP + DM + VC)	Montant autorisé avant le vote du budget
20 – Immobilisations incorporelles	400 515,91 €	100 128,98 €
21 – Immobilisations corporelles	3 995 984,09 €	998 996,02 €
23 – Immobilisations en cours	417 951,00 €	104 487,75 €
Total des dépenses d'équipement	4 814 451,00 €	1 203 612,75 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 6 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/01/20

Publication : 24/12/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation